

**AVANT-PROJET DU
GROUPE TECHNIQUE DISCIPLINAIRE DE PHILOSOPHIE**

Chargé d'élaborer les programmes, les documents d'accompagnement et les épreuves d'examen, le Groupe Technique Disciplinaire soumet à l'ensemble de nos collègues, comme il s'y était engagé dans sa lettre de présentation, l'état actuel de son travail. Ce document fait le point sur une réflexion en cours : il n'est pas un texte arrêté. Nous remettrons en décembre 1992 aux instances qualifiées, **Direction des Lycées et Collèges** et **Conseil National des Programmes**, un projet qui tiendra compte des remarques, des suggestions et des critiques parvenues pour le 1er novembre 1992.

Notre avant-projet tire les conséquences de plusieurs décisions déjà prises qui n'étaient pas de notre compétence, et dont nous avons mesuré et signalé l'importance : confirmation que la philosophie sera enseignée à tous les élèves et pendant la seule année terminale que sanctionne le baccalauréat, réorganisation générale de l'enseignement qui **modifie** à la fois la formation des élèves dans les différentes séries et certains des horaires attribués à la philosophie. A l'intérieur de ce cadre, nos propositions s'efforcent de répondre à trois exigences : cohérence entre la formation philosophique proposée à chaque élève et ce qu'il a acquis antérieurement dans les autres disciplines harmonie entre l'enseignement philosophique d'une année, inséparable d'une entière liberté pédagogique reconnue au professeur, et ce qui est demandé et contrôlé à l'examen unité de la discipline, et du corps constitué par ceux qui l'enseignent, à travers toutes les séries et la diversité des positions philosophiques selon lesquelles les différents collègues articulent à leur gré leurs cours.

Les propositions qui suivent concernent exclusivement les programmes et les épreuves d'examen. Nous tenons à souligner qu'il s'agit là d'un aspect limité des problèmes posés par l'enseignement de la philosophie et sa rénovation. Malgré son importance, cet aspect peut même apparaître mineur au regard d'autres, en particulier les conditions de formation et de recrutement des enseignants de la discipline et les conditions pratiques du métier (nombre des classes et nombre des élèves assignés à chaque professeur conditions matérielles des établissements, des bibliothèques, etc.). Si ces conditions ne sont pas remplies de façon satisfaisante, le reste est insignifiance ou faux semblant.

I - FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

A. Les programmes

Pour opérer la révision qui nous était demandée, et poursuivre ainsi le travail constant d'adaptation dont témoignent les programmes antérieurs et les documents d'accompagnement, notre Groupe Technique Disciplinaire a retenu les principes suivants :

- maintenir la continuité avec les programmes actuellement en vigueur,
- resserrer le programme autour de ses éléments les plus incontestables pour une formation philosophique initiale,
- maintenir l'unité globale de la discipline dans toutes les séries, - différencier nettement et positivement les séries,
- tenir compte des évolutions dans la discipline telle qu'elle est pratiquée.

En conséquence, nous proposons que le programme reste, dans toutes les séries générales, essentiellement composé par une liste de notions et une liste d'auteurs.

a) Concernant les **notions**, nous proposons que leur nomme soit très sensiblement restreint (voir annexe 1). Nous proposons de pousser à son terme le principe d'une liste de notions simples, en_ excluant tout couple et toute problématique imposée. Nous proposons que jamais le programme d'une série ne soit défini de façon seulement négative (moins de notions dans une série à moindre horaire), mais qu'il comporte toujours aussi au moins une notion absente ailleurs (qui lui donne son accentuation spécifique). Nous proposons que soit gardée la présentation des notions sous quatre rubriques, communes aux différentes séries, la dernière étant identique aussi dans les notions qu'elle regroupe -tout en rappelant que cet ordre n'enchaîne en rien le professeur et que chaque notion peut être à sa convenance examinée en rapport avec telle ou telle autre. Nous proposons enfin que les notions mises en intertitres soient traitées exactement comme toutes les autres, la distribution proposée étant une simple commodité de présentation.

Une liste de notions ainsi disjointes assure par principe la liberté pédagogique du professeur, seul responsable de la façon dont il les traite et les articule elle lui permet aussi de savoir exactement ce qui est au programme de telle série et non pas de telle autre. Mais elle entraîne

corrélativement une plus grande opacité pour l'élève. D'où nos deux principales propositions, dont l'une concerne la **règle de formation des sujets d'examen** et l'autre vise à expliciter les **éléments de repérage et de détermination** (voir fin de cette section).

b) Concernant les **auteurs**, nous proposons que soit gardé le principe d'une liste, qui remplit à la fois deux fonctions : à l'écrit de l'examen, le texte d'une vingtaine de lignes soumis au commentaire du candidat doit être tiré du **corpus** ainsi défini ; pendant l'année, le professeur étudie avec ses élèves un, deux ou trois textes (selon les séries) pour approfondir par ce biais certaines des notions au programme, textes sur lesquels l'élève doit être interrogé s'il passe l'épreuve orale. Nous souhaitons que, pour cette seconde fonction, le principe d'un équilibre entre textes d'époques différentes soit conservé. Il nous semble nécessaire de compléter la liste actuelle en y ajoutant, pour l'époque moderne, RUSSELL et WITTGENSTEIN et sans doute aussi SCHOPENHAUER et TOCQUEVILLE ; pour l'époque classique, l'adjonction de LOCKE s'impose, et sans doute aussi de BERKELEY et de DIDEROT. Pour la philosophie antique on peut choisir entre l'adjonction de SENEQUE et de CICERON, ou l'introduction du terme collectif "les STOICIENS", ce qui reviendrait sans doute au même quant au choix des textes. A moins de retirer certains auteurs actuellement présents au programme, ce qui ne nous semble pas opportun, élargir davantage cette liste en dénaturerait le caractère de **corpus** fondamental pour débutants, base commune où chacun doit pouvoir trouver ce qui est requis pour une formation élémentaire. Enfin le choix que l'immense majorité des collègues fait des grands textes fondamentaux rend superflue l'adjonction d'une liste d'œuvres à la liste d'auteurs, comme la dissociation explicite entre deux catégories d'auteurs par des astérisques.

A la différence des programmes dans les autres disciplines, nous n'avons pas cru devoir isoler ici, comme une troisième composante distincte, une liste d'"aptitudes" ou de "compétences". Tous les partenaires du système éducatif attendent en effet, de cette année unique où chaque élève apprend à philosopher, qu'elle l'aide à prendre ses distances envers tout donné dogmatique, en accédant à une mise en question et à une réflexion autonomes. Cet objectif fait l'unité de la discipline. Toutes les épreuves cherchent à reconnaître l'effort pour penser par soi-même, là même où il est encore gauche, inchoatif, visé parfois plus qu'effectué. Pour être atteint, cet objectif unique requiert incontestablement des compétences précises, les unes préphilosophiques (comme la maîtrise de l'expression écrite et orale), d'autres plus proprement philosophiques (comme de savoir repérer, analyser, transposer un concept

d'un champ à un autre ou de savoir lire un texte selon l'ordre de ses raisons), compétences sur lesquelles les élèves sont aussi pour partie jugés et auxquelles les professeurs de philosophie les préparent. Mais tout formalisme qui les isolerait des contenus enseignés et des modalités d'enseignement laissées à la liberté du professeur les dénaturerait en les coupant des médiations qui leur donnent leur sens : l'appropriation par l'élève de l'enseignement reçu.

B. Les épreuves d'examen

S'il ne faut en aucun cas inverser les priorités et faire les programmes en vue de l'examen, le cas exceptionnel d'une discipline rencontrée par tous un an seulement et sanctionnée à la fin de cette année par un examen national rend ici l'exigence d'harmonisation particulièrement aiguë. La situation est exceptionnelle pour l'élève qui doit pouvoir comme candidat s'orienter le jour de l'examen devant un sujet commun, quel que soit l'itinéraire suivi pendant l'année. Elle est exceptionnelle pour les enseignants, tous mobilisés dans la tâche du baccalauréat, qui définissent eux-mêmes, comme examinateurs, et collectivement, à travers les commissions de choix des sujets et les commissions d'harmonisation, la signification qu'ils attribuent au programme. D'où un risque et une chance, qui motivent nos deux principales propositions.

La première concerne directement le choix des sujets d'examen. Compte tenu de l'hétérogénéité croissante des candidats, elle vise à pousser plus loin l'effort constant des commissions de choix pour veiller à la conformité des sujets au programme. Nous proposons une **règle contraignante pour la formation des sujets d'examen** : *tout sujet doit renvoyer explicitement à une notion (au moins) du programme, en contenant dans son libellé le terme lui-même, un de ses dérivés ou un terme qui s'y rattache directement.* Une semblable règle ne saurait dispenser les rédacteurs d'être judicieux pour former de bons sujets, ni les candidats d'être vigilants pour bien les lire. Mais elle écarterait certains sujets qui se révèlent trop allusifs pour une majorité. En évitant tout ce qui s'apparente pour lui à un jeu ou à une énigme, elle laisserait le candidat devant la seule difficulté intrinsèque, que les commissions ont la charge d'apprécier. Son travail ne doit pas être d'identifier le ou les lieux du programme mis en cause par la question sur laquelle il disserte ou le texte qu'il commente, mais d'être capable de s'interroger sur la spécificité de telle question ou de tel texte, par rapport à ce qu'il a pu acquérir et assimiler durant son année.

La seconde proposition vise à tirer profit, en l'explicitant, du mode d'emploi que les enseignants donnent eux-mêmes du programme, quand ils choisissent les sujets d'examen et les corrigent. On s'aperçoit vite qu'ils recourent de façon récurrente à un nombre restreint de distinctions conceptuelles ou terminologiques, de références et renvois à certains éléments culturels, historiques ou positifs. A l'évidence, dire qu'une notion est au programme signifie pour nous tous, qui autorisons ces sujets, que chaque élève est supposé à la fin de l'année, quel que soit le parcours librement choisi par son professeur, les avoir rencontrés et maîtrisés. *Nous proposons de formuler explicitement ces déterminations que nous donnons du programme, à titre d'éléments de repérage, dans un document d'accompagnement* (voir annexe II) qui soit absolument distinct du programme (annexe I) dont il est une autre version. Le principe de cette explicitation devrait être l'objet d'un consensus pédagogique universel, puisque nul professeur n'a jamais revendiqué la liberté de ne pas préparer ses élèves à ce sur quoi précisément ils seront jugés par ses collègues à la fin de l'année. Or ce consensus n'est jamais acquis d'emblée et doit être à chaque fois recréé comme en témoignent tous ceux qui ont participé aux commissions de choix ou d'harmonisation. Autant il serait illégitime qu'un groupe particulier prétende imposer à l'ensemble des collègues sa version du programme, autant il paraît juste que notre corps accepte d'explicitier le sens qu'à travers le choix des sujets il donne au programme de notions, pour permettre à tous les autres, élèves, collègues des autres disciplines, spectateurs extérieurs, de s'orienter dans une discipline qui, initialement, n'est pas la leur.

La liste des déterminations associées en annexe, comme éléments de repérage, à chaque notion, est perfectible mais elle montre déjà à l'évidence que ces repères ne sont jamais ni des parties de cours, ni l'analyse d'une notion en ses éléments, ni même le plus souvent des points de passage obligés (on peut amener ses élèves à distinguer **le fait et le droit**, sans passer par un exposé en forme de cette distinction). Dans ce premier recensement, nous avons privilégié les distinctions fondamentales, les plus attestées dans la tradition de notre discipline et de son enseignement, en particulier celles que sa langue ordinaire rend souvent opaques à l'élève (par exemple **abstrait et concret**). Plusieurs se rapportent à une multiplicité de notions (par exemple **nature et convention...**) ; par crainte de formalisme, nous n'avons pas voulu constituer une rubrique séparée d'outils universels, et nous les avons toujours rattachées à une notion où les sujets choisis montrent que nous avons coutume de les enraciner. Enfin nous avons repris du programme en vigueur, mais pour la transporter des notions aux éléments de repérage, la précision **un**

exemple, chaque fois qu'il est apparu nécessaire d'apporter un contenu positif, ou de vérifier qu'il est bien là, avant de philosopher sur lui.

L'avantage de formuler explicitement ces éléments est triple. On montre à tous la consistance de la discipline, et pourquoi il est impossible d'exiger qu'elle fournisse ces repères si on ne lui donne pas le temps requis pour se les approprier. On alerte l'élève sur des distinctions ou des références qui lui manquent à l'entrée, T mais dont la maîtrise sera requise à la sortie. On facilite l'élaboration plus fine des programmes, en appréciant dans chaque cas quelles déterminations sont indispensables et doivent être conservées, voire amplifiées, et lesquelles peuvent passer au second plan. En tout cas, la liste des déterminations que nous proposons ne définit pas un programme beaucoup plus lourd que le précédent, mais le sens que nous donnons tous déjà par notre pratique à l'actuel programme. Si, même après que le resserrement que nous proposons l'ait en un sens appauvri, on jugeait trop lourde la version donnée en Annexe II, la conclusion à tirer serait alors qu'il faut exclure certains repères ou certaines notions, ce qui rendrait désormais suspectes ou interdites certaines familles de sujets actuellement donnés. Ces décisions sont parfaitement défendables, mais elles doivent être prises et assumées collectivement.

C'est pourquoi, si l'idée de préciser le programme par des éléments de détermination est retenue, *nous proposons que, dans chaque Académie, à l'occasion des commissions d'entente entre les correcteurs, soit fait un rapide rapport de synthèse, avec critique motivée des sujets donnés et propositions pour des changements éventuels ; et que, de façon institutionnelle, sous l'autorité de l'Inspection Générale et de l'instance chargée du suivi des programmes, la circulation s'établisse entre ceux qui choisissent les sujets, ceux qui les corrigent, et ceux qui déterminent les contenus et les modalités de contrôle, grâce à un rapport annuel.*

II - SERIES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

Les problèmes posés dans les voies technologiques sont d'une ampleur tout autre. Sans méconnaître la diversité des situations, qui interdit les généralisations abusives, il est manifestement impossible aujourd'hui de se contenter d'aménagements. Nombre de collègues préféreraient encore la suppression pure et simple à la fiction d'un enseignement qui ne serait pas en état de remplir sa mission. Notre volonté unanime est de conserver dans toutes ces séries un enseignement de philosophie qui ait le même objectif que dans les autres. Car il n'y a pas plus de "philosophie pour techniciens" que de

"philosophie pour littéraires" ou de "philosophie pour scientifiques".

Les propositions qui suivent visent à donner toutes ses chances à cet enseignement de philosophie souvent réclamé et, même aujourd'hui, réussi là où certaines conditions minimales sont remplies. L'amélioration des conditions institutionnelles de l'enseignement (A) n'est pas dissociable d'une réforme conjointe des programmes (B) et des modalités de contrôle (C). Mais l'urgence de la crise nous semble appeler une mesure complémentaire exceptionnelle (D).

A. Amélioration des conditions institutionnelles

Le travail dans ces séries exige que soit d'abord reconnu et défini un "service lourd", prenant en compte, outre le nombre d'heures de cours, le nombre des classes et le nombre des élèves, et que cette reconnaissance débouche sur la disparition progressive de ces "services lourds".

D'autre part, si le dédoublement annoncé d'une des deux heures actuelles constitue un progrès, la double fonction attribuée à la discipline par la rénovation en cours (accès à une culture générale ouvrant aux études supérieures, consolidation des acquis fondamentaux) appelle un horaire minimal de 3 heures : deux heures en classe entière, une en classe dédoublée. Si les différentes filières et les différents baccalauréats doivent ouvrir à tous des possibilités comparables, donner à ceux qui sont initialement les moins préparés au travail théorique un horaire de philosophie plus faible qu'aux autres aggraverait leur handicap pour accéder aux études supérieures.

L'horizon devrait être que nul professeur de philosophie n'exerce la totalité de son service dans ces séries, et que tout élève puisse y trouver une formation aussi solide que dans les autres.

B. Propositions de programmes

Nous proposons que le **resserrement du programme** se fasse ici, non point autour de quelques grandes notions, mais autour de quelques **Problématiques fondamentales**.

Il faut en effet concilier deux exigences caractéristiques de ces séries. Besoin pour les enseignants d'une liberté pédagogique permettant d'utiliser les matériaux les plus divers en les adaptant à un public très variable. Demande par les élèves d'une stricte corrélation entre l'effort accompli et la note obtenue en classe et à l'examen. Mises à part les quelques séries où l'horaire en philosophie permet de conserver le même cadre que dans les séries générales, nous proposons que le programme soit constitué pour toutes les classes, non de

notions disjointes, mais d'un petit nombre de thèmes ou questions non accompagnés d déterminations.

Ces problématiques doivent être assez enracinées dans la tradition philosophique pour que chaque professeur puisse les approfondir autant que les conditions pédagogiques le lui permettront, et assez transparentes dans leur énoncé pour que chaque élève puisse y entrer sans repérage préalable. D'où le programme qui aurait la forme de questions comme :

- I. OPINION VERITE
- II. LE LANGAGE ET LA PENSEE ;
- III. HUMANITE, DIFFERENCES, INEGALITES ;
- IV. LE CORPS ET LA PENSEE ;
- V. TECHNIQUE ET MORALE ;
- VI. VIOLENCE, JUSTICE ET DROIT ;
- VII. LA LIBERTE ET LA LOI ;
- VIII. SCIENCE ET RELIGION.

C. Propositions d'épreuves

1. **La dissertation** étant l'exercice qui permet le mieux à un élève d'affirmer sa maîtrise dans la discipline, nous proposons qu'elle reste, malgré sa difficulté pour beaucoup de candidats, la première épreuve, en transposant ici l'exigence de liaison directe énoncée plus haut pour le programme de notions.

2. Une seconde épreuve devrait s'inspirer de l'actuel commentaire assorti de questions, pour devenir **l'étude guidée d'un texte**. L'épreuve porterait sur un texte de 25 à 30 lignes, dont le rapport avec le programme serait manifeste. L'étude serait guidée par des questions plus nombreuses qu'aujourd'hui, ponctuelles d'abord (définir dans leur contexte une ou deux notions du passage ; à partir d'un ou deux mots de liaison, expliciter ou définir les connexions logiques correspondantes ; à partir d'une thèse du texte, trouver un ou deux arguments ou objections, exemples ou contre exemples), plus générales ensuite (dégager l'ordre des raisons du textes ; formuler un problème philosophique qu'il soulève rédiger sur ce problème un bref essai). Cette épreuve permettrait au candidat de manifester qu'il sait effectuer des opérations indispensables à la réflexion philosophique et qu'il a acquis des éléments de culture philosophique. Elle garderait l'objectif de la

dissertation à l'horizon de son effectuation, comme de sa préparation pendant l'année

3. Pour la troisième épreuve, deux possibilités au moins sont concevables.

3a. On pourrait conserver en troisième position le **commentaire de texte** sous sa forme actuelle, si le commentaire sans question tel qu'il existe dans les séries générales apparaît décidément inadapté.

3b. On pourrait placer en troisième position l'étude guidée d'un texte, pour et introduire en second sujet une **dissertation guidée**. Le sujet sous sa forme traditionnelle serait accompagné de questions invitant le candidat à préciser les termes de l'énoncé, à formuler sa question, l'aidant à présenter une progression argumentée et à rédiger un texte suivi. A la différence des autres épreuves, nous ne disposons pas pour celle-ci de précédents.

Aucune épreuve nouvelle ne devrait être introduite avant d'avoir été testée.

D. Appel pour un Colloque national

La gravité de la crise et l'urgence d'une réflexion collective d'ensemble sur l'enseignement de la philosophie dans ces séries justifient la tenue d'un **Colloque national** rassemblant tous les professeurs qui y enseignent. Son objet serait de faire au plan national le bilan d'un enseignement qui s'est généralisé depuis 20 ans ; et d'associer l'ensemble des professeurs concernés à une réforme globale dont il dessinerait les lignes.

Pour préparer un semblable colloque, comme pour assurer ensuite le suivi d'une éventuelle réforme, une **mission** de réflexion et de coordination pour l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques pourrait être mise en place très vite, associant dans chaque Académie deux ou trois professeurs dont l'un au moins n'enseignerait que dans les classes techniques (et serait pleinement détachés pour cette mission), et rassemblant informations et réflexions sur les pratiques pédagogiques en cours.

Conclusion

Ce document de travail ne fixe encore aucune position, il n'engage personne mais cherche à faciliter la discussion. C'est pourquoi, si cet avant-projet

permet, par les remarques, les suggestions et les critiques qu'il suscite, de clarifier et de renforcer notre cohérence, il aura atteint son but.

Nous tiendrons compte, dans cet esprit, des réponses parvenues pour le 1^{er} novembre 1992 avant de rédiger le projet qui nous est demandé. Vous êtes priés de les adresser au Groupe Technique Disciplinaire de Philosophie, Conseil National des Programmes, 131 rue du Bac, 75007 PARIS.

Le 7 juillet 1992

Jean-Marie BEYSSADE

ANNEXE I

L'HOMME (ET LE MONDE)	L'HOMME (ET LE MONDE)	L'HOMME (ET LE MONDE)
<p>La conscience (L'inconscient) Le désir. (Les passions.) (L'illusion.) Autrui. (L'espace.) (La perception.) (La mémoire.) Le temps. (La mort.) L'existence (Nature et culture.) L'histoire</p>	<p>La conscience. (L'inconscient.) (Les passions.) Autrui. (L'espace.) (La mémoire.) Le temps. L'histoire.</p>	<p>La conscience. (L'inconscient.) (Les passions.) (Autrui.) Le temps. (L'histoire.)</p>
LA CONNAISSANCE ET LA RAISON	LA CONNAISSANCE ET LA RAISON	LA CONNAISSANCE ET LA RAISON
<p>Le langage. L'imagination. (Le jugement.) (L'idée.) (La formation des concepts scientifiques (un exemple).) Théorie et expérience. Logique (et mathématique.) (La connaissance du) vivant. (Constitution d'une) science de l'homme (un exemple). (L'irrationnel.) (Le sens.) La vérité</p>	<p>Le langage. Théorie et expérience. Logique (et mathématique.) (La connaissance du) vivant. (Constitution d'une) science de l'homme (un exemple). (Le sens.) La vérité.</p>	<p>Le langage. Théorie et expérience. Logique et mathématique. (La connaissance du) vivant. (Constitution d'une science de l'homme (un exemple).) La vérité.</p>
LA PRATIQUE ET LES FINS	LA PRATIQUE ET LES FINS	LA PRATIQUE ET LES FINS
<p>(Le travail.) (Les échanges.) La technique. L'art. La religion. (La société.) L'Etat. (Le pouvoir.) (La violence.) Le droit. La justice. (Le devoir.) (La volonté.) (La personne.) (Le bonheur.) La liberté.</p>	<p>Le travail. Les échanges. La technique. L'art. La religion. L'Etat. (La violence.) Le droit. (La justice.) (La personne.) La liberté.</p>	<p>(Le travail.) La technique. L'art. La religion. L'Etat. (La justice.) La liberté.</p>

PROGRAMMES PROPOSES

SERIE S (3 heures)	SERIE L (7 heures)	SERIE ES (4 heures)
	L'HOMME	
Le langage. Le désir. Le temps. La conscience.	Le langage. <u>Autrui.</u> Le désir. <u>(Le corps.)</u> Le temps. L'histoire. <u>L'existence.</u> La conscience.	L'histoire. Le langage. Le désir. Le temps. La conscience.
	LA CONNAISSANCE	
La logique. <u>Les mathématiques.</u> La théorie. L'expérience. Le vivant. La vérité.	<u>(Les sens.) L'imagination.</u> La logique. La théorie. L'expérience. Le vivant. Les sciences de l'homme. La vérité.	La logique. La théorie. L'expérience. Les sciences de l'homme. La vérité.
	L'ACTION	
La technique. L'art. (La morale). L'Etat. La liberté.	La technique. L'art. <u>(Le beau.)</u> (La morale). Le droit. L'Etat. <u>La justice.</u> La liberté.	<u>Le travail. Les échanges</u> L'art. (La morale). Le droit. <u>La société.</u> L'Etat. La liberté.
	LA RAISON	
La science. La religion. La philosophie.	La science. La religion. La philosophie	La science. La religion. La philo.

N.B. : Nous soulignons les notions qui n'apparaissent que dans une série et en constituent la spécificité positive. Nous avons mis entre parenthèses les notions absentes du programme en vigueur dont nous proposons l'introduction.

ANNEXE II

DOCUMENT

D'ACCOMPAGNEMENT

LE LANGAGE

Les signes.
Expression et communication.
Le mot, l'idée, la chose.
Dire et faire.
La parole et l'écriture

LA LOGIQUE

Logique, rhétorique, dialectique.
Concept, jugement, raisonnement.
Vérité matérielle, vérité formelle.
Définir et démontrer.
Induction et déduction.

LES MATHEMATIQUES

Définition, axiome, théorème.
La démonstration mathématique.
Les objets mathématiques.
Exactitude et vérité.
Physique et mathématiques.

L'HOMME

Nature humaine, condition humaine.
Nature et culture.
L'Humanité.
Humain, inhumain.

LE DESIR

Instinct, besoin, désir.
Vouloir et désirer.
Intérêt et passion.
Plaisir et bonheur.

LA CONSCIENCE

Conscience et connaissance
Conscience de soi, conscience d'objet.
Conscience et réflexion.
Conscience et conscience morale.
Le sujet.
L'idée d'inconscient.

LA CONNAISSANCE

Abstrait et concret
Subjectif, objectif
Théorique, pratique
Croire et savoir

LA THEORIE

Penser et connaître.
La théorie scientifique : un exemple.
Théorie dépassée, théorie réfutée.
Le modèle.
Théorie et idéologie.

LA VERITE

Vérité et réalité.
Certitude et évidence.
Opinion et vérité.
Et
re et apparence.
L'idée de critère.
Erreur, mensonge, illusion.

LE TEMPS

Temps de la conscience,
temps du monde.
La mesure du temps.
Temps cyclique, temps linéaire
Le temps et l'éternité.

L'EXPERIENCE

Expérience et expérimentation.
L'empirisme.
L'idée de loi de la nature.
Hypothèse et vérification.
Causalité et déterminisme.

LE VIVANT

Machine et organisme.
Causalité et finalité.
Le normal et le pathologique.
L'idée d'évolution.

LA TECHNIQUE

L'outil et la machine.
L'invention technique : un exemple
Savoir et savoir-faire.
Maîtrise et domination

L'ART

Le naturel et l'artificiel.
Créer et produire.
L'imitation.
L'œuvre d'art (un exemple).

LA SCIENCE

Science et technique.
Histoire des sciences, progrès des sciences.
Science et fausse science.
Le positivisme.

L'ACTION

Action et production.
La fin et les moyens.
L'intention.
Action et passion.

LA LIBERTE

Spontanéité, libre arbitre, autonomie.
Indépendance et liberté.
Hasard, destin, déterminisme.
La servitude.
La responsabilité.

LA RAISON

Rationnel et raisonnable.
Mythe et raison.
L'universalité et la nécessité.
Absolu, relatif.
Fondement, principe, origine.

LA RELIGION

Foi et raison.
Le sacré et le profane.
Religion naturelle, religion révélée.
Dieu, les dieux, le divin.
Lien social et lien religieux.

LA MORALE

Contrainte, obligation, nécessité.
Le fait et le droit.
Nature et convention.
Individu et personne.
Mœurs et morale.
Moralité et légalité.

L'ETAT

Sujet et citoyen.
Société civile et Etat.
Etat, gouvernement.
Légitimité et légalité.
Etat de droit et raison d'Etat.
Droits de l'homme et droits du citoyen.

LA PHILOSOPHIE

La philosophie et son histoire.
La sagesse.
La métaphysique.
La critique.
Philosophie et sens commun

LE LANGAGE

Les signes.
Expression et communication.
Le mot, l'idée, la chose.
Dire et faire.
La parole et l'écriture.

LE DESIR

Instinct, besoin, désir.
Vouloir et désirer.
Intérêt et passion.
Plaisir et bonheur.

LA LOGIQUE

Logique, rhétorique, dialectique.
Concept, jugement, raisonnement.
Vérité matérielle, vérité formelle.
Définir et démontrer.
Induction et déduction.

LES SCIENCES DE L'HOMME

Sciences de la nature, sciences de l'homme.
Expliquer, comprendre, interpréter.
Exemple d'un problème tel qu'il est étudié par l'une des sciences de l'homme.

L'HOMME

Nature humaine, condition humaine.
Nature et culture.
L'Humanité.
Humain, inhumain.

LA CONSCIENCE

Conscience et connaissance.
Conscience de soi, conscience d'objet.
Conscience et réflexion.
Conscience et conscience morale.
Le sujet.
L'idée d'inconscient.

LA CONNAISSANCE

Abstrait et concret.
Subjectif, objectif.
Théorique, pratique.
Croire et savoir.

LA VERITE

Vérité et réalité.
Certitude et évidence.
Opinion et vérité.
Etre et apparence.
L'idée de critère.
Erreur, mensonge, illusion.

LE TEMPS

Temps de la conscience, temps du monde.
La mesure du temps.
Temps cyclique, temps linéaire.
Le temps et l'éternité.

L'HISTOIRE

Faire l'histoire, écrire l'histoire.
Histoire et mémoire.
L'événement historique.
Objectivité scientifique, objectivité historique.
Le sens de l'histoire.

LA THEORIE

Penser et connaître.
La théorie scientifique: un exemple.
Théorie dépassée, théorie réfutée.
Le modèle.
Théorie et idéologie.

L'EXPERIENCE

Expérience et expérimentation.
L'empirisme.
L'idée de loi de la nature.
Hypothèse et vérification.
Causalité et déterminisme.

LE TRAVAIL

Activité animale, travail humain.
Labeur et production.
Le jeu.
La division du travail.
L'aliénation.

LES ECHANGES

Economique, politique, domestique.
Valeur d'usage et valeur d'échange. Le don.
Le contrat, le marché.
Prix, valeur, dignité.

L'ART

Le naturel et l'artificiel.
Créer et produire.
L'imitation.
L'oeuvre d'art (un exemple).

LA SCIENCE

Science et technique.
Histoire des sciences, progrès des sciences.
Science et fausse science.
Le positivisme.

L'ACTION

Action et production.
La fin et les moyens.
L'intention.
Action et passion.

LA MORALE

Contrainte, obligation, nécessité.
Le fait et le droit.
Nature et convention.
Individu et personne.
Moeurs et morale.
Moralité et légalité.

LA LIBERTE

Spontanéité, libre arbitre, autonomie.
Indépendance et liberté.
Hasard, destin, déterminisme.
La servitude
La responsabilité.

LA RAISON

Rationnel et raisonnable.
Mythe et raison.
L'universalité et la nécessité.
Absolu, relatif.
Fondement, principe, origine.

LA RELIGION

Foi et raison.
Le sacré et le profane.
Religion naturelle, religion révélée.
Dieu, les dieux, le divin.
Lien social et lien religieux.

LA SOCIETE

Sociabilité et insociabilité.
Etat de nature, pacte social.
L'individualisme.
Groupes, classes, communautés.

LE DROIT

La violence, la force, le droit.
Droit naturel et droit positif. Le droit de punir.
Possession et propriété.
Ethique, juridique.

L'ETAT

Sujet et citoyen.
Société civile et Etat.
Etat, gouvernement.
Légitimité et légalité.
Etat de droit et raison d'Etat.
Droits de l'homme et droits du citoyen.

LA PHILOSOPHIE

La philosophie et son histoire.
La sagesse.
La métaphysique.
La critique.
Philosophie et sens commun.

VOIE LLE CORPS

Corps physique, corps vivant.
Le corps propre.
Le corps et l'espace.
L'âme et le corps.

LE LANGAGE

Les signes.
Expression et communication.
Le mot, l'idée, la chose.
Dire et faire.
La parole et l'écriture.

AUTRUI

Pitié, amour, respect.
L'égoïsme.
L'alter ego.
La reconnaissance.

LES SENS

Sentir, percevoir, juger.
Sensation, émotion, sentiment.
Intuition, concept.
Le sensible et l'intelligible.

LA LOGIQUE

Logique, rhétorique, dialectique.
Concept, jugement, raisonnement.
Vérité matérielle, vérité formelle.
Définir et démontrer.
Induction et déduction.

LES SCIENCES DE L'HOMME

Sciences de la nature, sciences de l'homme.
Expliquer, comprendre, interpréter.
Exemple d'un problème tel qu'il est étudié par l'une des sciences de l'homme.

L'HOMME

Nature humaine, condition humaine.
Nature et culture.
L'Humanité.
Humain, inhumain.

LE DESIR

Instinct, besoin, désir.
Vouloir et désirer.
Intérêt et passion.
Plaisir et bonheur.

LA CONSCIENCE

Conscience et connaissance.
Conscience de soi, conscience d'objet.
Conscience et réflexion.
Conscience et conscience morale.
Le sujet.
L'idée d'inconscient.

LA CONNAISSANCE

Abstrait et concret.
Subjectif, objectif.
Théorique, pratique.
Croire et savoir.

LA THEORIE

Penser et connaître.
La théorie scientifique : un exemple.
Théorie dépassée, théorie réfutée.
Le modèle.
Théorie et idéologie.

LA VERITE

Vérité et réalité.
Certitude et évidence.
Opinion et vérité.
Etre et apparence.
L'idée de critère.
Erreur, mensonge, illusion.

L'EXISTENCE

Le possible, le réelle nécessaire.
Essence, existence.
Existence, finitude, contingence.

LE TEMPS

Temps de la conscience, temps du monde.
La mesure du temps.
Temps cyclique, temps linéaire.
Le temps et l'éternité.

L'HISTOIRE

Paire l'histoire, écrire l'histoire.
Histoire et mémoire.
L'événement historique.
Objectivité scientifique, objectivité historique.
Le sens de l'histoire.

L'IMAGINATION

Image, schème, concept.
L'imaginaire.
L'imagination reproductrice et l'imagination créatrice.

L'EXPERIENCE

Expérience et expérimentation.
L'empirisme.
L'idée de loi de la nature.
Hypothèse et vérification.
Causalité et déterminisme.

LE VIVANT

Machine et organisme.
Causalité et finalité.
Le normal et le pathologique.
L'idée d'évolution.

LA TECHNIQUE

L'outil et la machine.
L'invention technique : un exemple.
Savoir et savoir-faire.
Maîtrise et domination.

L'ART

Le naturel et l'artificiel.
Créer et produire.
Limitation.
L'oeuvre d'art (un exemple).

LE BEAU

Le beau, le vrai, le bien.
Le plaisir esthétique.
Le jugement de goût.
Le beau dans la nature et dans l'art.

LA SCIENCE

Science et technique.
Histoire des sciences, progrès des sciences.
Science et fausse science.
. Le positivisme.

L'ACTION

Action et production.
La fin et les moyens.
L'intention.
Action et passion.

LA MORALE

Contrainte, obligation, nécessité.
Le fait et le droit.
Nature et convention.
Individu et personne.
Moeurs et morale.
Moralité et légalité.

LA LIBERTE

Spontanéité, libre arbitre, autonomie.
Indépendance et liberté.
Hasard, destin, déterminisme.
La servitude.
La responsabilité.

LA RAISON

Rationnel et raisonnable.
Mythe et raison.
L'universalité et la nécessité.
Absolu, relatif.
Fondement, principe, origine.

LA RELIGION

Foi et raison.
Le sacré et le profane.
Religion naturelle, religion révélée.
Dieu, les dieux, le divin.
Lien social et lien religieux.

L'ETAT

Sujet et citoyen.
Société civile et Etat.
Etat, gouvernement.
Légitimité et légalité.
Etat de droit et raison d'Etat.
Droits de l'homme et droits du citoyen.

LE DROIT

La violence, la force, le droit.
Droit naturel et droit positif.
Le droit de punir.
Possession et propriété.
Ethique, juridique.

LA JUSTICE

Justice distributive, justice commutative.
Vengeance et châtement.
Le juge.
La vertu de justice.

LA PHILOSOPHIE

La philosophie et son histoire.
La sagesse.
La métaphysique.
La critique.
Philosophie et sens commun.